



vous accompagner

Vous êtes victime ou témoin d'un accident du travail grave ou mortel, le service Santé Sécurité au Travail vous accompagne

Salariés, employeurs et travailleurs indépendants



franchecomte.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Les accidents du travail, graves ou mortels, quelle que soit leur nature, sont de véritables traumatismes psychologiques pour l'entourage professionnel.

Les difficultés à surmonter l'événement peuvent être immédiates ou différées de plusieurs mois, voire années.

Les conséquences peuvent être multiples

- ▶ Difficultés à travailler,
- ▶ Désocialisation,
- ▶ Syndrome de stress post-traumatique,
- ▶ Dépression,
- ▶ Idées suicidaires...

En parler pour prévenir



Je culpabilise

J'ai du mal à dormir

Je suis angoissé

Je suis comme « anesthésié »

Je revois / revis la scène en boucle

Le service Santé Sécurité au Travail vous propose l'intervention rapide, individuelle et/ou en équipe, d'un psychologue spécialisé et prise en charge à 100 % par la MSA.

Contacts



MSA - 03.81.65.60.54



mtmp.grprec@franche-comte.msa.fr